

Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)	
Formation	Formation de niveau 6 reconnu par l'Etat délivré sous l'autorité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche , inscrite au RNCP sous le numéro 35526 arrivant à échéance le 31/08/2025
Objectif	Le titulaire du DCG peut exercer toutes fonctions nécessitant un niveau licence dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, de la finance d'entreprise, du contrôle de gestion, des ressources humaines au sein de différents types d'organisations (sociétés, associations, collectivités publiques...)
Organisation de la formation	2 ans, de septembre, année N, à août, année N + 2 1 ^{ère} année, 630 heures + 2 ^{ème} année 595 heures en centre de formation selon le calendrier d'alternance
Prérequis et public	Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification enregistrée au RNCP de niveau 5 selon la nomenclature européenne ou venant d'une 1 ^{ère} année de DCG. Accessible aux étudiants, salariés et demandeurs d'emploi
Voie d'accès	En contrat d'apprentissage En contrat de professionnalisation

PROGRAMME ET MATIERES			
Année	Unité d'enseignement	Programme	Épreuve examen
DCG 2	UE 2 - DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES GROUPEMENTS D'AFFAIRES Niveau L – 144 heures	1-L'entreprise en société 2-Les principaux types de sociétés 3-L'économie sociale et solidaire et le monde des affaires 4-Les autres types de groupements 5-Prévention et traitement des difficultés 6-Droit pénal des groupements d'affaires	Ecrit – 3 h Coefficient 1 14 ECTS (<i>European Credits Transfer System</i>)
DCG 2	UE 4 - DROIT FISCAL Niveau L : 144 heures	1-Introduction générale au droit fiscal 2-L'impôt sur le revenu des personnes physiques 3-Prélèvements sociaux 4-Taxe sur la valeur ajoutée 5-Taxes assises sur les salaires 6-Imposition du patrimoine 7-Axes assises sur les salaires 8-Notions de contrôle fiscal	Ecrit – 3 h Coefficient 1 14 ECTS
DCG 2	UE 6 - FINANCE D'ENTREPRISE Niveau L : 144 heures	1-Le diagnostic financier des comptes sociaux 2-La politique d'investissement 3-La politique de financement 4-La trésorerie	Ecrit – 3 h Coefficient 1 14 ECTS
DCG 2	UE 10 - COMPTABILITÉ APPROFONDIE Niveau L : 162 heures	1-Profession et normalisation comptable 2-Actif 3-Passif 4-Charges et produits 5-Entités spécifiques	Ecrit – 3 h Coefficient 1 14 ECTS

FICHE FORMATION

DCG 2	UE 12 - ANGLAIS DES AFFAIRES Niveau L : 36 heures	Les compétences attendues : - Comprendre et commenter, en anglais, des documents de la vie des affaires tels que des textes, graphiques, et tableaux tirés de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise ; - Rédiger une note de synthèse en français ou en anglais, à partir de documents en anglais	Ecrit – 3 h Coefficient 1 14 ECTS
DCG 3	UE 3 - DROIT SOCIAL Niveau L – 153 heures	1-Introduction au droit du travail 2-Aspects individuels du droit du travail 3-Aspects collectifs du droit du travail 4-La protection sociale	Ecrit – 3 h Coefficient 1 14 ECTS
DCG 3	UE 7 – MANAGEMENT Niveau L : 204 heures	1-Les enjeux du management des organisations 2-Le management stratégique 3-Le management organisationnel 4-Le management opérationnel	Ecrit – 4 h Coefficient 1 14 ECTS
DCG 3	UE 11 - CONTRÔLE DE GESTION Niveau L : 204 heures	1-Le positionnement du contrôle de gestion et l'identification du métier 2-La détermination et l'analyse des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion 3-La gestion budgétaire 4-Les outils d'amélioration des performances	Ecrit – 4 h Coefficient 1 14 ECTS
DCG 3	UE 12 - ANGLAIS DES AFFAIRES Niveau L : 36 heures		Ecrit – 3 h Coefficient 1

Le DCG est délivré au candidat qui obtient une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10/20 et n'a aucune note inférieure à 6/20. [Voir B.O. du 12 décembre 2019](#)

Le **D.C.G.**, délivré depuis 2008, correspond à 180 crédits (E.C.T.S.) et confère le **grade de licence** (Code de l'éducation, Art. D612 - 32 -2)

Les moyens techniques :	Les moyens pédagogiques :	Informations diverses :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Salle informatique ➤ Salle équipée de vidéoprojecteur ➤ Espace numérique/one drive/teams/adresse mail professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cours dispensés en face à face, alternant apports théoriques et exercices pratiques ➤ Equipe pédagogique composée d'enseignants et de professionnels ➤ Modalités pédagogique : Présentiel ➤ Suite office 365 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation accessible aux personnes en situation de handicap* ➤ Parcours personnalisés
Méthodes mobilisées :	Equivalences ou passerelles possibles	Poursuites d'Etudes
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Face à face 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au cas par cas 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ DSCG ➤ MBA MSE Management et Audit Financier ➤ Master CCA, autre Mastère
Modalités de formation	Contacts	Financement de la formation
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Alternance (suivant calendrier) 	Yoann MAXIMILIEN centredeformation@stpaulbb.org 02 38 14 31 95 200 rue Léonard de Vinci, 45400 SEMOY	<ul style="list-style-type: none"> ➤ OPCO ➤ Entreprises ➤ Autofinancement (4970 €/an)
Taux d'obtention session	Taux de poursuite d'études	Taux divers 2023-2024
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2023 : 44.5 % ➤ 2024 : 45 % (11 Admis / 25 présentés) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2022 : 58 % ➤ 2023 : 50 % 	Interruption de formation : 6% Rupture des contrats : 6% Insertion professionnelle dans le métier visé (2022-2023) : 37.5% Insertion professionnelle globale : 37.5%
Taux de satisfaction :	Référente Handicap	Référente Mobilité
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toutes formations confondues : 75 % 	Virginie Péricard vipericard@stpbb.org	Marion Wachs Karaca mawachs@stpbb.org
<p>Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil</p>		

* Le centre de formation accueille les personnes en situation de handicap s'inscrivant de ce fait dans le cadre de la loi n°2018-771 du 5/09/2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et propose :

- Des locaux accessibles PMR
- Un accueil par un référent handicap identifié
- Une adaptation du parcours de formation
- Une relation étroite avec les partenaires et acteurs du parcours de formation

Ainsi le référent handicap :

- Apporte une aide personnalisée et adaptée aux besoins,
- Est un relais auprès des organisations d'accueil,
- Assure le suivi et l'accompagnement pendant le contrat d'apprentissage

Accueillir et accompagner chacun vers sa réussite